

Buts stratégiques et programme d'activités 2025

1. Buts stratégiques

1. L'Ortra Forêt Suisse est le responsable national de la formation forestière jusqu'au niveau des gardes forestiers / gardes forestières ES. Elle s'engage en faveur d'une formation efficace, durable et moderne, et sa fonction est reconnue par la branche forestière et la sphère politique.
2. Les associations nationales ainsi que les Ortra Forêt régionales sont intégrées de façon appropriée au sein de l'Ortra Forêt Suisse.
3. La collaboration avec les partenaires (CIC, associations, Ortra régionales, responsables cantonaux de la formation, OFEV) fonctionne bien.
4. L'Ortra Forêt Suisse favorise le développement d'outils numériques dans la formation (livret de formation numérique, banque de données commune, Eval Pro, etc.).
5. La branche est informée régulièrement sur les activités de l'Ortra Forêt Suisse.
6. L'Ortra Forêt Suisse soutient la promotion de la relève professionnelle, la promotion de la santé ainsi que l'assurance qualité dans la formation initiale et continue en forêt.
7. Les commissions de l'Ortra Forêt Suisse (CAQ Forêt, CD&Q) réalisent leurs tâches conformément au règlement.
8. Le renouvellement de la convention avec l'OFEV est en cours de préparation.
9. Le nouveau chargé d'affaires se familiarise actuellement avec ses tâches.

2. Activités et mesures

N°	Obj ecti f	Pri or.	Activités, mesures	Responsable
1.	2, 3	P	Entretien des échanges entre l'Ortra Forêt Suisse, les Ortra régionales et les partenaires	Président, chargé d'affaires
2.	1		L'Ortra Forêt Suisse participe à la consultation au sujet du programme d'allègement budgétaire 27 de la Confédération.	
3.	2	P	Journées des responsables de la formation cantons / Ortra régionales : préparation et réalisation d'une journée	Secrétariat
4.	5	P	Information sur les activités de l'Ortra Forêt : 1 à 2 articles	Secrétariat, B. Hunziker
5.	1	P	FFP Forêt : adoption du budget / des comptes, décisions de taxation et informations du comité	Comité
6.	1, 6	2	Encadrer et continuer à soutenir la réflexion sur la « pénurie de personnel forestier qualifié » par le biais d'informations et d'échanges	Comité, secrétariat
7.	3	P	Formation initiale : organiser l'examen national des connaissances professionnelles pour les apprentis forestiers-bûcherons / apprenties forestières-bûcheronnes en collaboration avec le CSFO	Équipe projet, comité

N°	Obj ecti f	Pri or.	Activités, mesures	Responsable
8.	6	P	Formation initiale : organiser les cours de la formation initiale et continue des instructeurs CI D et CI E	Commission formation continue instructeurs CI, secrétariat, CEFOR Lyss
9.	6	P	Formation des experts/expertes Formation initiale : cours de base et cours de formation continue, journée des chefs experts	CEFOR Lyss
10.	6	1	Soutenir la branche en matière de formation continue pour la conduite d'engins de chantier	Comité, secrétariat
11.	4, 6	1	Accompagner l'introduction d'Eval Pro par des mesures appropriées	Comité, chargé d'affaires
12.	6	1	La révision quinquennale des formations initiales de praticien forestier / praticienne forestière et de forestier-bûcheron / forestière-bûcheronne est mise en œuvre et discutée	Comité, CD&Q
13.	6	1	Réalisation d'une enquête auprès des nouveaux diplômés	Secrétariat
14.	1	1	Vérification de la forme et des objectifs de la formation de conducteur/conductrice d'engins forestiers	Comité et groupe de travail
15.	1	1	Révision des règlements d'examen de contremaître forestier / contremaîtresse forestière, conducteur/conductrice d'engins forestiers, chef/cheffe des opérations de câblage forestier	Comité, CAQ Forêt, groupe de travail
16.	7	P	Commission CD&Q : traitement des thèmes annoncés, 1 à 2 séances	CD&Q
17.	1	P	Adopter les rapports d'activités des commissions (CAQ Forêt, CD&Q)	Comité
18.	7	P	Organiser les examens professionnels selon le règlement d'examen	CAQ Forêt
19.	7	P	Réaliser les tâches de l'assurance qualité des formations modulaires selon le règlement CAQ Forêt	CAQ Forêt
20.	7	P	Assurer la reconnaissance des prestataires de cours avec utilisation de la tronçonneuse et mener les audits pour ces cours	CAQ Forêt
21.	9	1	Familiariser le nouveau chargé d'affaires avec ses tâches	Comité
22.	8	1	Renouveler la convention avec l'OFEV	Comité

P = activité permanente

Le programme d'activités a été adopté le